

Recettes monétaires agricoles, janvier à septembre 2013

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 26 novembre 2013

Les recettes monétaires agricoles des agriculteurs canadiens se sont élevées à 39,9 milliards de dollars de janvier à septembre, en hausse de 1,9 % par rapport à la même période en 2012. L'augmentation fait suite à une hausse de 8,5 % entre les neuf premiers mois de 2011 et 2012.

Les recettes monétaires agricoles comprennent les recettes du marché tirées de la vente de cultures et de bétail, ainsi que les paiements de programme.

Les recettes se sont accrues au Manitoba (+14,7 %), au Nouveau-Brunswick (+11,9 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (+6,7 %), en Alberta (+2,1 %), en Saskatchewan (+1,7 %) et en Nouvelle-Écosse (+1,2 %). Les baisses observées allaient de 0,1 % au Québec à 3,3 % en Colombie-Britannique.

Par rapport aux trois premiers trimestres de 2012, les recettes du marché tirées de la vente de cultures et de bétail ont augmenté de 2,5 % pour se fixer à 37,9 milliards de dollars. Les recettes tirées des cultures ont crû de 2,9 % pour atteindre 22,1 milliards de dollars, tandis que les recettes tirées du bétail ont augmenté de 1,9 %, pour s'établir à 15,8 milliards de dollars.

Les recettes du blé (sauf le blé dur) se sont chiffrées à 3,9 milliards de dollars de janvier à septembre, soit 980 millions de dollars (+33,5 %) de plus par rapport à la même période en 2012. Une hausse des prix moyens de 25,9 % et une augmentation de 6,0 % des mises en marché ont toutes deux contribué à la forte croissance.

À l'inverse, les recettes du canola se sont repliées de 715 millions de dollars (-11,9 %) par rapport à la même période en 2012, les mises en marché ayant diminué de 16,7 %. Les recettes du canola se sont établies à 5,3 milliards de dollars de janvier à septembre. En dépit de la diminution, le canola occupait le premier rang des recettes des cultures au Canada au cours des trois premiers trimestres de 2013, représentant 24 % des recettes totales des cultures.

Les recettes des cultures au Manitoba se sont accrues de 28,7 %, ce qui représente la plus forte hausse provinciale, la production ayant remonté à des niveaux se rapprochant de la normale après la sécheresse de 2011, qui avait considérablement réduit les mises en marché en 2012. Les recettes du blé du Manitoba (sauf le blé dur) ont augmenté de 348 millions de dollars (+86,2 %), les mises en marché ayant connu une hausse de 65,1 %, et les prix s'étant accrus de 12,8 %. Les augmentations des recettes du soya, du canola et du maïs, principalement attribuables aux mises en marché accrues, ont également contribué à la croissance des recettes des cultures au Manitoba.

Le Nouveau-Brunswick a également enregistré une croissance robuste de ses recettes des cultures (+27,4 %), les mises en marché des pommes de terre ayant progressé de 46,7 % de janvier à septembre, comparativement à la même période en 2012. La production de pommes de terre au Nouveau-Brunswick a atteint des niveaux se rapprochant de la normale en 2012, après une récolte inférieure à la moyenne en 2011. En revanche, l'Île-du-Prince-Édouard a affiché la plus forte baisse provinciale en pourcentage (-8,5 %), les recettes des pommes de terre ayant régressé de 10,2 % en raison de la baisse des prix et des mises en marché.

À l'échelle nationale, les recettes du bétail ont augmenté dans les secteurs de la volaille et du porc pendant les neuf premiers mois de 2013. Les recettes totales attribuables aux ventes de poulets et de dindes se sont accrues de 156 millions de dollars (+7,8 %), les mises en marché et les prix ayant tous deux augmenté. Les recettes porcines ont monté de 128 millions de dollars (+4,4 %) par rapport aux niveaux de janvier à septembre 2012, malgré les replis des mises en marché, les prix ayant monté de 6,0 %.



Contrebalançant l'augmentation des recettes totales du bétail, les recettes des bovins et des veaux ont reculé de 0,9 %, le nombre total de têtes mises en marché ayant régressé de 1,5 % par rapport à la même période de neuf mois en 2012. La hausse de 37,6 % du nombre de bovins et veaux exportés à l'étranger n'a pas été suffisante pour neutraliser les replis du nombre d'animaux exportés à l'échelle interprovinciale (-12,0 %) et abattus au pays (-6,9 %).

Les recettes des œufs se sont chiffrées à 698 millions de dollars (+8,4 %) au cours de la période de janvier à septembre, surtout en raison d'une augmentation de 6,8 % des prix moyens. Les recettes laitières étaient stables, une hausse de 1,5 % des prix ayant été contrebalancée par les replis des mises en marché. Les recettes monétaires agricoles totales pour les secteurs assujettis à la gestion de l'offre (produits laitiers, volaille et œufs) se situaient à 7,3 milliards de dollars de janvier à septembre, en hausse de 3,0 % comparativement à la même période en 2012.

Les paiements de programme se sont chiffrés à 2,0 milliards de dollars au cours des trois premiers trimestres de 2013, en baisse de 9,4 % par rapport à la même période en 2012. Les hausses des paiements d'assurance-récolte (+27,7 %) n'ont pas été suffisantes pour compenser les replis des paiements d'Agri-stabilité (-35,4 %) et d'Agri-investissement (-16,8 %).

Note aux lecteurs

Une partie de la hausse des recettes provenant du blé et de l'orge pour la campagne agricole de 2012-2013 (août 2012 à juillet 2013) peut être attribuable aux changements relatifs à la Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation. En vertu des dispositions de cette loi, les producteurs de l'Ouest ont désormais la possibilité de mettre en marché leur blé et leur orge (destinés à l'exportation ou à la consommation humaine intérieure) sur le marché ouvert, et ainsi recevoir le paiement au moment de la livraison, ou ils peuvent avoir recours volontairement aux services de l'ancienne Commission canadienne du blé (CCB). En vertu du système de mise en commun de la CCB, les producteurs touchent un paiement partiel ou initial au moment de la vente. À mesure que la mise en marché de la culture avance, on effectue des rajustements et des paiements finaux. Cet élargissement des options disponibles de mise en marché pour les producteurs s'est traduit par un changement en ce qui a trait au moment où certains producteurs se font payer. Étant donné que les estimations des recettes monétaires agricoles sont produites selon la méthode de la comptabilité de caisse, autrement dit, lorsque les paiements sont reçus, ce changement a une incidence sur les données.

Toutes les données sont en dollars courants. Les recettes monétaires agricoles mesurent le revenu brut des entreprises agricoles. Elles ne représentent pas les bénéfices des agriculteurs, car ces derniers doivent payer leurs dépenses, rembourser leurs prêts et couvrir l'amortissement.

Pour en savoir plus sur le revenu agricole de 2012, veuillez vous reporter au communiqué d'aujourd'hui sur le revenu agricole.

Les données sur les recettes monétaires agricoles pour le quatrième trimestre de 2013 et le premier trimestre de 2014 seront publiées en mai 2014.

Cohérence avec le Recensement de l'agriculture

Tous les cinq ans, après le Recensement de l'agriculture, les méthodes et concepts utilisés pour estimer la série du revenu agricole sont révisés. Les estimations du revenu agricole comprennent une grande variété de données administratives et d'enquête émanant de sources diverses. Par conséquent, cette révision est une occasion d'améliorer nos sources de données, le champ d'observation et les méthodes d'estimation.

À la suite de cette révision, les révisions remontant à 2005 sont désormais disponibles et sont prises en compte dans les données du présent communiqué.

Tableau 1
Recettes monétaires agricoles

	Janvier à septembre 2012	Janvier à septembre 2013 ^P	Janvier-septembre 2012 à janvier-septembre 2013	Juillet à septembre 2012	Juillet à septembre 2013 ^P	Juillet-septembre 2012 à juillet-septembre 2013
	millions de dollars		variation en % ¹	millions de dollars		variation en % ¹
Canada						
Recettes monétaires agricoles totales	39 173	39 901	1,9	12 986	12 474	-3,9
Total, cultures	21 469	22 100	2,9	7 227	6 443	-10,8
Blé, sauf durum ³	2 923	3 903	33,5	1 360	1 505	10,7
Blé durum ³	584	891	52,5	244	298	22,3
Orge ³	466	533	14,4	158	129	-18,4
Paiements de l'agence de mise en marché ^{2,3}	791	466	-41,1	7	1	-92,2
Avoine	398	363	-8,8	182	126	-30,6
Seigle	40	39	-2,5	25	19	-26,7
Lin	154	168	8,8	37	35	-5,8
Canola	6 013	5 298	-11,9	2 247	1 670	-25,7
Soya	1 267	1 133	-10,6	349	245	-29,8
Maïs	1 640	1 621	-1,2	546	383	-29,8
Pois secs	571	528	-7,6	248	139	-44,2
Graines de moutarde	61	69	13,2	27	29	7,2
Graines de tournesol	6	23	309,2	1	6	547,9
Lentilles	379	545	44,0	183	236	29,4
Alpiste des canaries	52	61	17,0	10	17	66,1
Pois chiches	23	31	38,1	9	7	-22,2
Fèves	100	85	-15,2	57	31	-44,9
Pommes de terre	718	772	7,5	192	224	16,3
Légumes de serre	857	906	5,7	222	232	4,4
Légumes de champ	853	826	-3,1	564	544	-3,6
Fruits de vergers	174	192	9,9	104	112	7,6
Petits fruits	365	328	-10,0	306	260	-15,0
Industries floricoles, gazonnières et pépinnières	1 413	1 431	1,3	477	484	1,5
Autres cultures	845	966	14,4	192	199	3,7
Recettes différées	-1 093	-1 093	0,1	-542	-516	4,8
Remboursement différé	1 870	2 018	7,9	21	29	32,9
Total, bétail	15 547	15 845	1,9	5 008	5 324	6,3
Bovins et veaux	4 860	4 814	-0,9	1 513	1 590	5,1
Porcs	2 883	3 010	4,4	934	1 088	16,5
Produits laitiers	4 397	4 395	0,0	1 427	1 457	2,1
Moutons et agneaux	111	77	-30,2	30	25	-15,6
Volailles et œufs	2 675	2 886	7,9	925	971	5,0
Autres produits du bétail	622	662	6,6	179	192	7,0
Total, paiements	2 158	1 955	-9,4	751	706	-5,9
Paiements d'assurance-récolte	709	906	27,7	273	343	25,7
Agri-Investissement	344	286	-16,8	152	150	-1,6
Agri-Stabilité	545	352	-35,4	166	119	-28,3
Autres paiements	559	411	-26,4	159	94	-41,0

^P provisoire

1. Variation en pourcentage calculée en milliers de dollars.

2. Les paiements versés directement aux producteurs de blé et d'orge par la Commission canadienne du blé, la Commission sur la commercialisation du blé des producteurs de l'Ontario, et à partir de 2006, par la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ).

3. À compter de la campagne agricole de 2012-2013, les paiements de la CCB (l'ancienne Commission canadienne du blé) versés aux producteurs sont inclus dans les recettes des cultures respectives.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 2
Recettes monétaires agricoles provinciales

	Janvier à septembre 2012	Janvier à septembre 2013 ^P	Janvier-septembre 2012 à janvier-septembre 2013	Juillet à septembre 2012	Juillet à septembre 2013 ^P	Juillet-septembre 2012 à juillet-septembre 2013
	millions de dollars		variation en % ¹	millions de dollars		variation en % ¹
Canada	39 173	39 901	1,9	12 986	12 474	-3,9
Terre-Neuve-et- Labrador	101	108	6,7	30	31	4,3
Île-du-Prince-Édouard	358	349	-2,5	104	102	-1,1
Nouvelle-Écosse	438	443	1,2	133	125	-5,7
Nouveau-Brunswick	385	430	11,9	128	134	4,9
Québec	6 015	6 007	-0,1	2 047	1 985	-3,0
Ontario	8 575	8 448	-1,5	3 078	2 899	-5,8
Manitoba	3 751	4 303	14,7	1 336	1 450	8,6
Saskatchewan	8 629	8 772	1,7	2 755	2 499	-9,3
Alberta	8 912	9 099	2,1	2 618	2 529	-3,4
Colombie-Britannique	2 010	1 943	-3,3	758	719	-5,2

^P provisoire

1. Variation en pourcentage calculée en milliers de dollars.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 002-0001 à 002-0003, 002-0005, 002-0007 à 002-0009, 002-0012 et 003-0025.

Tableau 002-0001 : Recettes monétaires agricoles, données annuelles.

Tableau 002-0002 : Recettes monétaires agricoles, données trimestrielles.

Tableau 002-0003 : Valeur par acre des terrains et bâtiments agricoles, 1^{er} juillet.

Tableau 002-0005 : Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement, données annuelles.

Tableau 002-0007 : Valeur du capital des fermes, 1^{er} juillet.

Tableau 002-0008 : La dette agricole en cours, classée par source de crédit, données annuelles.

Tableau 002-0009 : Revenu agricole net, données annuelles.

Tableau 002-0012 : Revenu agricole en nature, selon les postes, données annuelles.

Tableau 003-0025 : Valeur par tête de bétail, 1^{er} juillet.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3437, 3471, 3472 et 3473.

D'autres [tableaux de données](#) sont offerts à partir du module *Tableaux sommaires* de notre site Web.

La publication *Paiements directs versés aux producteurs : statistiques économiques agricoles*, vol. 12, n° 1 (21-015-X), est maintenant accessible en ligne à partir de l'onglet *Parcourir par ressource clé* de notre site Web. Sous le module *Publications*, choisissez *Tous les sujets*, puis *Agriculture*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).